

Formation Permis d'exploitation de débit de boissons option chambre d'hôte

Depuis le 1er juin 2013, tout exploitant de chambre d'hôte proposant des boissons alcoolisées, même à titre occasionnel (verre d'accueil, repas), doit être titulaire d'un permis d'exploitation. Cette formation spécifique et allégée vous permet de rép



Nice, 6000

Formation Accessible PMR

Faisable en entreprise

Satisfaction
99%

Réussite
96%

Durée
7 Heures

Prix
Sur devis

Contenu de la formation

Contenu de la formation

Objectifs:

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Comprendre le cadre législatif et réglementaire des débits de boissons
- Maîtriser les conditions d'ouverture d'un établissement et les formalités administratives
- Connaître les obligations liées à l'exploitation d'un débit de boissons
- Identifier les risques encourus en cas de non-respect de la réglementation
- Appliquer les mesures de prévention et de protection de la santé publique
- Comprendre les spécificités de la réglementation locale applicable

- Obtenir le permis d'exploitation obligatoire (CERFA n°14407*03)

Compétences acquises et applications professionnelles

Ce que vous saurez concrètement faire après cette formation

- Réaliser les démarches administratives d'ouverture d'un débit de boissons
- Mettre en place les affichages obligatoires et la documentation requise
- Appliquer les règles liées à la protection des mineurs et à la prévention de l'alcoolisme
- Gérer les situations à risque liées à la consommation d'alcool
- Respecter les obligations en matière d'hygiène et de sécurité
- Comprendre et appliquer la réglementation spécifique à votre commune
- Se conformer aux horaires d'ouverture et de fermeture réglementaires